

La Côte d'Ivoire dans la dynamique d'instabilité ouest-africaine Les racines de la crise post-électorale 2010-2011

Par **Marc Mémier** et **Michel Luntumbue**

31 janvier 2012

Résumé

Le conflit en Côte d'Ivoire à l'issue de l'élection présidentielle du 28 novembre 2010 n'est pas un phénomène nouveau ni surprenant. Il s'inscrit dans la continuité d'une décennie de crise, qui trouve ses origines dans des causes internes diverses et qui s'est cristallisé autour du concept d'« ivoirité ». Par ailleurs, ces tensions internes ont été exacerbées par un contexte régional instable. Cette analyse sur les racines du conflit ivoirien est complétée par un rapport sur les impacts de la crise ivoirienne.

Mots clés : Côte d'Ivoire, instabilité, Afrique de l'Ouest, élections, ivoirité, conflit ivoirien.

Abstract

Ivory Coast and instability in West Africa : roots of the post-election crisis 2010-2011

The conflict in Ivory Coast after the Ivorian presidential election of November 28, 2010 is not a new or surprising phenomenon. It follows a decade of crisis which finds its origin in various internal causes, crystallized around the concept of "ivoryity". Moreover, these internal tensions were exacerbated by an unstable regional context. This study on the origins of the Ivorian conflict is complemented by a report on the impacts of the Ivorian crisis.

Keywords: Ivory Coast, Côte d'Ivoire, instability, West Africa, elections, ivoryity, ivorian crisis.

Citation :

MEMIER Marc, *La Côte d'Ivoire dans la dynamique d'instabilité ouest-africaine*, Note d'Analyse du GRIP, 31 janvier 2012, Bruxelles.

URL : http://www.grip.org/fr/siteweb/images/NOTES_ANALYSE/2012/NA_2012-01-31_FR_M-MEMIER.pdf



Introduction

Le conflit qui a vu s'affronter les forces politiques fidèles au président sortant, Laurent Gbagbo, à celles de l'opposant historique, Alassane Ouattara, à l'issue de l'élection présidentielle ivoirienne du 28 novembre 2010 n'a rien d'un phénomène nouveau ni surprenant. Il s'inscrit dans la continuité d'une décennie de crise, qui trouve ses origines dans des causes internes diverses et qui s'est cristallisé autour du concept d'« ivoirité ». Par ailleurs, ces tensions internes ont été exacerbées par un contexte régional instable qui caractérise l'Afrique de l'Ouest.

Cette synthèse tente donc de démontrer la complexité de ces facteurs. Dans une première partie, nous analyserons les origines internes du conflit en pointant l'importance des flux migratoires internes ou régionaux dans la physionomie ethnique et religieuse du pays. Nous verrons également comment cette répartition va ensuite être récupérée dans un contexte de crise politique pour, finalement, donner corps au concept d'« ivoirité ». Les tensions s'exacerbent alors entre le nord et le sud, provoquant le découpage de fait du pays en deux et faisant basculer la Côte d'Ivoire dans une décennie de conflits entrecoupés d'accords. Mais, si la crise ivoirienne obéit à des logiques internes fortes, elle s'inscrit indéniablement dans un cadre régional instable. C'est ce que nous expliquerons dans la deuxième partie de cette synthèse. L'embrasement de l'Afrique de l'Ouest dans les années 1990 a plongé une grande partie des États de la région dans une dynamique régionale d'insécurité. Loin d'être une affaire « ivoiro-ivoirienne », le conflit en Côte d'Ivoire trouve des ramifications dans certains États limitrophes en particulier au Liberia et au Burkina Faso.

1. Les origines internes du conflit en Côte d'Ivoire

La stabilité politique de la Côte d'Ivoire, longtemps présentée comme un modèle, a pris fin avec la mort du « père de l'indépendance », Félix Houphouët-Boigny, le 7 décembre 1993. La « guerre de succession » entre les deux héritiers, Alassane Ouattara et Henri Konan Bédié, va se cristalliser autour de la définition d'une identité ivoirienne qui donnera naissance au concept d'« ivoirité ». La rhétorique « ivoiritaire » va peu à peu remettre en question la politique d'ouverture et d'intégration des étrangers instituée dès la colonisation, et diviser profondément le pays.

1.1. Une mosaïque de communautés culturelles et linguistiques

Depuis la période coloniale, la Côte d'Ivoire est l'une des principales destinations des flux migratoires ouest-africains¹. Cette immigration sous-régionale s'accompagne parallèlement de migrations internes, du nord vers le sud du pays. Ces mouvements migratoires, internes ou régionaux, sont liés à la mise en place d'une agriculture de plantation (café, cacao) par le colonisateur français dans les zones forestières et les villes du Sud (qui s'opposent aux savanes désertiques du nord). L'indépendance du pays, proclamée le 7 août 1960, ne remettra pas en question cet héritage. Le président Félix Houphouët-Boigny mettra en place une stratégie d'accueil des étrangers dans les plantations ivoiriennes afin d'asseoir le développement économique du pays. Cette politique prendra toute sa dimension à partir des années 1970 avec l'adoption d'une mesure phare relative à l'occupation du sol : « la terre appartient à celui qui la cultive »². Si cette

1. Lors du recensement de 1998, la Côte d'Ivoire comptait 26% d'étrangers soit 4 millions d'individus alors qu'en 1950 le pays ne comptait que 100 000 étrangers, soit 5% de la population totale.

2. Propos tenus par Houphouët-Boigny en 1976 à Abengourou face aux plaintes des autochtones causées par l'occupation de leurs terres par les étrangers.

politique a largement contribué à la réalisation du « miracle ivoirien » sur le plan économique, elle a aussi engendré une nouvelle composition de la société ivoirienne, organisée en une mosaïque ethnique et linguistique.

Carte 1 : Les groupes culturels de la Côte d'Ivoire



Source : *Le Panafricain*

En effet, la Côte d'Ivoire est composée d'une soixantaine de groupes culturels³ dont les plus importants sont les Sénoufo (10%), les Malinké (8,5%), les Baoulé (6,6%), les Yacouba (6%) et les Bété (5,7%). Ces différents groupes sont englobés dans quatre grands ensembles répartis sur le territoire selon un clivage particulier : le groupe Akan au sud-est (dont font partie les Baoulé, l'ethnie de Félix Houphouët-Boigny et Henri Konan Bédié) ; le groupe Krou au sud-ouest (dont font partie les Bété, ethnie de Laurent Gbagbo) ; le groupe Mandé au nord-ouest (appelé aussi mandingue) et le groupe Gur au nord-est (autrefois appelé voltaïque).

À cette mosaïque des groupes culturels s'ajoute un clivage religieux. Selon le dernier recensement national, qui date de 1998, la Côte d'Ivoire était composée de 39% de musulmans, 30% de chrétiens et 12% d'animistes. L'opposition simpliste, fréquemment relayée par les médias, entre un nord musulman et un sud chrétien et animiste reste cependant à relativiser et à contextualiser. En effet, toujours selon les chiffres du recensement national de 1998, 77% des musulmans recensés sont établis au sud. Leur nombre excède même le nombre des chrétiens recensés⁴ au sud⁵. Une telle répartition s'explique par trois raisons au moins. La première relève évidemment de la grande disparité démographique entre un sud qui accueille 86% de la population totale et un nord seulement 14%. Cela permet de mieux comprendre les résultats du recensement national de 1998. La seconde tient à la répartition du groupe Mandé sur le territoire national. Les Mandé, généralement musulmans, occupent une place importante dans les activités économiques du pays, en particulier dans les domaines du commerce et des transports. Originaires du nord, ils sont

3. Nous avons privilégié l'utilisation des termes « groupes culturels » plutôt que ceux de « groupes ethniques » qui ne reflètent ni la complexité ni la diversité de ces groupes.

4. 93% des 30% des chrétiens recensés que compte la Côte d'Ivoire en 1998.

5. « Nord musulman et Sud chrétien : les moules médiatiques de la crise ivoirienne ». <http://www.cairn.info/revue-afrique-contemporaine-2003-2-page-13.htm>

aujourd'hui largement présents dans le sud et particulièrement à Abidjan où se situent la plupart des activités économiques. Enfin, l'importante concentration de travailleurs étrangers venus des pays du Sahel dans les plantations du sud permet également d'expliquer la présence significative de musulmans au sud. En effet, ces travailleurs immigrés viennent généralement du Burkina Faso ou du Mali, des pays où prédomine la religion musulmane.

Enfin, il ne faut pas oublier que la Côte d'Ivoire compte un grand nombre d'étrangers ouest-africains et européens. On en dénombre entre 4 et 5 millions, soit un tiers de la population totale. Les Burkinabés viennent en tête (3 millions) suivis par les Ghanéens (500 000) puis les Libériens (100 000) et enfin les européens dont une grande partie de Français (20 000).

Cette diversité deviendra source de tensions communautaires utilisées à des fins politiques et électoralistes dans un contexte de crise politique, économique (notamment due au problème foncier) et sociale à partir des années 1980. Henri Konan Bédié, successeur à la présidence de Félix Houphouët-Boigny, va pour cela réactiver le concept d'« ivoirité » définissant un modèle des caractères nationaux de la Côte d'Ivoire.

1.2. La genèse du concept d'« ivoirité »

À partir des années 1980, la Côte d'Ivoire a été secouée par une crise économique qui évoluera vers une crise sociale et politique. Le retournement de la conjoncture économique et l'effondrement des cours des matières premières ont largement mis à mal le modèle économique ivoirien. Les revenus et le niveau de vie moyen ont chuté de façon importante, le chômage et la pauvreté ont progressé. Par ailleurs, des tensions foncières sont venues s'ajouter au malaise social. En effet, la politique libérale houphouétiste d'accès à la terre a eu pour conséquence la diminution importante des terres encore défrichables. Sur fond de crise économique et sociale, la question foncière va exacerber les tensions entre autochtones et allochtones. Cette question foncière, souvent oubliée, ne doit ainsi pas être négligée dans la compréhension de la crise ivoirienne. La fin de règne de Félix Houphouët-Boigny est marquée par une crise politique profonde. Sous la pression de la rue et des partenaires occidentaux, le « vieux » se voit contraint d'ouvrir le régime. Le poste de Premier ministre est créé⁶ et le multipartisme est instauré le 30 avril 1990. La même année, le droit de vote est accordé aux étrangers ressortissants de la CEDEAO.

La politique houphouétiste d'ouverture aux « frères africains » et d'intégration nationale a largement été remise en cause à la mort du « vieux », en décembre 1993, par son successeur constitutionnellement désigné, Henri Konan Bédié⁷. Ce dernier va en effet introduire la référence identitaire dans le débat national en réactivant un vieux concept : l'« ivoirité ». Ce néologisme a été utilisé pour la première fois en 1974 dans un article intitulé « ivoirité et authenticité » paru dans le journal *Fraternité Matin* proche du Parti démocratique de Côte d'Ivoire (PDCI), le parti unique depuis l'indépendance jusqu'en 1990. Cependant, il sera vite oublié à une époque où la Côte d'Ivoire est en pleine expansion économique et le discours présidentiel prône l'ouverture à l'immigration étrangère⁸. Ainsi le 23 novembre 1994, un nouveau code électoral est adopté. Celui-ci énonce dans son article 49 que « nul ne peut être élu président de la République, s'il n'est ivoirien de naissance, né de père et de mère eux-mêmes ivoiriens de naissance ». Outre la

6. F. Houphouët-Boigny fait appel à Alassane Dramane Ouattara présenté comme « l'homme providentiel » de par ses anciennes fonctions au Fond monétaire international (FMI).

7. En tant que président de l'Assemblée nationale et en vertu de l'article 11 de la Constitution, Henri Konan Bédié assura l'intérim de la présidence de la République après le décès de F. Houphouët-Boigny.

8. E. Jolivet, *L'Ivoirité : de la conceptualisation à la manipulation de l'identité ivoirienne*, 2003.

réaffirmation du droit du sang pour l'obtention de la nationalité⁹, cet article pose une contrainte supplémentaire : les deux parents doivent être ivoiriens. Le mot « et » donne un caractère discriminant à l'article puisqu'il « *dénie aux Ivoiriens vivant à l'étranger le droit d'aimer et de fonder un foyer avec la personne de leur choix sur leur lieu de résidence* » dans un pays où 35% de la population est d'origine étrangère¹⁰. Par ailleurs, il apparaît clairement que la nouvelle loi électorale poursuit des objectifs politiques et électoralistes puisqu'elle permet à Henri Konan Bédié d'écarter son principal adversaire politique, Alassane Ouattara, dont les origines ivoiriennes de souche sont contestées.

Le terme d'« ivoirité » sera par la suite officialisé lors d'un discours présidentiel à l'occasion du 10^e congrès du PDCI, le 26 août 1995. Idéologie xénophobe et discriminatoire, l'« ivoirité » prendra une dimension « ethnique » avec son assimilation à la figure quasi mythique de l'akanité, autrement dit l'appartenance au groupe ethnique des Akan dont le président H. K. Bédié fait partie. Cependant, l'élection de Laurent Gbagbo en octobre 2000, remettra en cause cette conception de l'« ivoirité » basée sur l'ethnie Akan et lui donnera plutôt une base régionaliste et religieuse en l'élargissant à l'ensemble du sud chrétien. Preuve que l'« ivoirité » est un construit social contemporain à géométrie variable, cette nouvelle donne ne fera qu'aggraver l'instrumentalisation d'une opposition séculaire supposée entre les ivoiriens chrétiens du sud forestier et ceux majoritairement musulmans des savanes du nord. Ces derniers, désignés sous le terme générique de « dioulas »¹¹, vont être de plus en plus assimilés aux étrangers musulmans ouest-africains et mis au ban de la société. Ce conflit communautaire se traduira essentiellement à travers la revendication foncière et la critique de la présence jugée trop importante d'étrangers dans les activités économiques du Sud du pays¹².

1.3. La partition de facto du pays

L'unité nationale était donc déjà largement ébranlée lorsqu'intervient une tentative de coup d'État le 19 septembre 2002 par des forces rebelles du nord du pays opposés au régime de Laurent Gbagbo. Regroupées au sein du Mouvement patriotique de Côte d'Ivoire (MPCI), les forces rebelles parviennent à s'emparer de certaines grandes villes du nord et du centre comme Korhogo ou Bouaké. Ils réclament le départ de Laurent Gbagbo, la tenue de nouvelles élections et se posent en défenseur de la cause des populations « nordistes », victimes de la politique d'« ivoirité » du président Gbagbo. Les rebelles du MPCI seront rejoints par deux autres groupes d'insurgés de l'ouest du pays¹³ pour former une grande coalition en décembre 2002 : les Forces nouvelles de Côte d'Ivoire (FNCI) dont Guillaume Soro prendra la direction.

En vertu de l'accord d'assistance militaire et technique qui lie la France à la Côte d'Ivoire¹⁴, Paris

9. Après la modification constitutionnelle de 1972, le droit du sang (*jus sanguinis*) remplace le droit du sol (*jus solis*) pour l'obtention de la nationalité ivoirienne. À l'époque il fallait être né de père « ou/et » de mère ivoirien pour avoir la nationalité.

10. Gadj G. Opely, *Côte d'Ivoire : le code électoral de l'exclusion, Libération*, septembre 1995.

11. Le groupe Dioula est un des groupes ethno-linguistiques du nord. Les chrétiens du sud désignent aussi par cette appellation (et par amalgame) l'ensemble de ceux qu'ils appellent « les nordistes ».

12. O. Dembele, « Côte d'Ivoire : la fracture communautaire », dans *Politique africaine* n° 89, mars 2003, p. 36.

13. Le Mouvement populaire ivoirien du Grand Ouest (MPIGO) et le Mouvement pour la justice et la paix (MJP).

14. Les autorités françaises ont refusé d'appliquer l'accord général de défense et de sécurité datant de 1961 car les événements ne pouvaient être considérés selon Paris comme une « agression extérieure caractérisée, mais comme une affaire intérieure ivoirienne ». J.-P. Hugues, « Côte d'Ivoire-France : l'impossible non-ingérence », janvier 2002.

décide d'une intervention militaire en Côte d'Ivoire connue sous le nom d'opération Licorne. Les forces françaises sont déployées dans le pays à partir du 22 septembre 2002, venant s'ajouter aux 600 hommes du 43e bataillon d'infanterie de marine (BIMA) déjà en place à Abidjan¹⁵. D'abord engagées dans des opérations de protection et d'évacuation des ressortissants français et étrangers (la Côte d'Ivoire comptait en septembre 2002 plus de 20 000 ressortissants français), les forces de l'opération Licorne auront au final pour rôle de faire respecter un accord de cessez-le-feu signé le 17 octobre 2002 entre le MPCl et le pouvoir de L. Gbagbo. En effet, à la demande de ce dernier et en vertu des accords de défense et de sécurité signés entre la France et la Côte d'Ivoire en avril 1961, les forces françaises sont amenées à contrôler une zone tampon née des accords de cessez-le-feu, dite « zone de confiance », séparant le nord, contrôlé par les rebelles, du sud du pays sous l'autorité de l'armée gouvernementale ivoirienne, les Forces armées nationales de Côte d'Ivoire (FANCI). À partir du mois de janvier 2003, l'action des soldats français en Côte d'Ivoire prendra une dimension multilatérale avec l'intervention d'une force d'interposition ouest-africaine : la Mission de la CEDEAO en Côte d'Ivoire (MICEI).

Finalement, à l'initiative de la France, des accords sont signés en janvier 2003 à Marcoussis, en région parisienne. Ils prévoient le maintien de L. Gbagbo au pouvoir et un gouvernement ouvert à toutes les parties y compris aux trois mouvements rebelles. Seydou Diarra, un musulman originaire du nord, sera nommé par L. Gbagbo comme Premier ministre du gouvernement de réconciliation nationale. Un mois plus tard, les missions des forces Licorne sont étendues au soutien de la MICEI et à la prévention d'une déstabilisation générale de la Côte d'Ivoire avec le vote de la résolution 1464 du Conseil de sécurité¹⁶. Enfin, une opération de maintien de la paix au titre du chapitre VII de la Charte, la Mission des Nations unies en Côte d'Ivoire (MINUCI), sera mise en place avec le vote de la résolution 1479 au mois de mai 2003¹⁷.

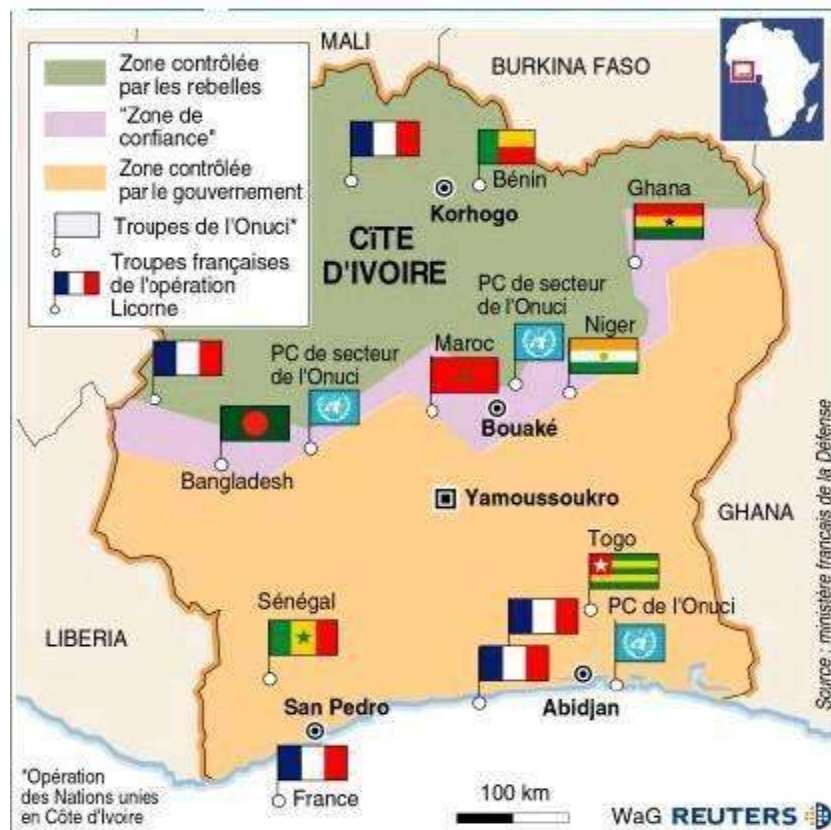
La MINUCI a pour mandat de faciliter la mise en œuvre de l'Accord de Marcoussis. Elle dispose pour cela d'une composante militaire. Les soldats français de la force Licorne et les Casques blancs ouest-africains agiront ainsi en soutien de la MINUCI pour contrôler la « zone de confiance ». La Côte d'Ivoire est alors bel et bien coupée en deux, entre un nord rebelle et un sud loyaliste.

15. Le 43e BIMA est un corps des troupes de marine françaises qui occupe la base de Port-Bouët, au sud-est d'Abidjan. Créé en 1978, il fait partie intégrante des troupes françaises stationnées en Côte d'Ivoire (TFCl).

16. S/RES/1464 (2003).

17. S/RES/1479 (2003).

Carte 2 : Le partage de la Côte d'Ivoire et le contrôle international par les « forces impartiales »



Source : ministère français de la Défense

La situation qui prévaut depuis 2003 est celle d'un contexte de « ni guerre, ni paix ». Ainsi, le représentant spécial du Secrétaire général des Nations unies en Côte d'Ivoire de 2005 à 2007, Pierre Schori, avait qualifié l'évolution du conflit ivoirien de « schizophrène »¹⁸. En effet, si les affrontements directs restent limités, tout comme les activités de la plupart des organisations d'autodéfense, l'application effective des accords de paix de Marcoussis peine à se mettre en place et subit même de nombreux retards. Ainsi selon P. Schori : « le peuple, et particulièrement les femmes, sont encore en très mauvaise posture. L'opposition et la société civile sont exclues. Rien n'a bougé sur plusieurs [points] importants. Et l'impunité continue de régner »¹⁹. Au niveau politique, les Accords d'Accra III signés le 30 juillet 2004 et censés relancer le mécanisme de l'Accord de Marcoussis, n'auront qu'une portée limitée.

Pourtant, le Conseil de sécurité avait affiché son appui au processus de paix ivoirien en votant la résolution 1528²⁰ en février 2004 qui crée l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire (ONUCI). La nouvelle force onusienne de maintien de la paix, déployée dans le pays à partir d'avril 2004, dispose d'un mandat plus large que celui de la MINUCI. Composée de 6240 militaires, elle agit en coordination avec les forces françaises afin d'« observer et surveiller de l'application de l'accord de cessez-le-feu global du 3 mai 2003 et les mouvements des groupes armés; aider à exécuter le

18. IRIN, « Côte d'Ivoire : ni guerre, ni paix, cinq ans après la rébellion », 19 septembre 2007.

<http://reliefweb.int/node/243994>

19. Ibid.

20. S/RES/1528 (2004).

programme de désarmement, démobilisation, réinsertion, rapatriement et réinstallation; assurer la protection des civils; appuyer les opérations humanitaires; appuyer la mise en œuvre du processus de paix; fournir une assistance dans les domaines des droits de l'homme, de l'information et de l'ordre public »²¹.

Au mois de novembre 2004, les frappes aériennes lancées par les Sukhoï 25 des FANCI en zone rebelle viennent interrompre brutalement le processus de paix. Puis quelques jours plus tard, le bombardement d'un camp militaire français à Bouaké par les avions du gouvernement, faisant neuf morts et trente-quatre blessés au sein du contingent français, donnent lieu à des représailles conséquentes des forces françaises sur le dispositif aérien des FANCI. Les violentes manifestations anti-françaises qui s'en suivent ne feront qu'accentuer le climat d'insécurité. La marche vers la paix est péniblement relancée avec la signature des accords de Pretoria le 6 avril 2005 aux termes desquels les protagonistes de la crise s'engagent à mettre immédiatement fin aux hostilités et à relancer le processus de désarmement. Mais il faudra attendre les accords de Ouagadougou du 4 mars 2007 pour voir émerger un réel accord, résultant d'un « dialogue direct »²² établi entre les deux parties ivoiriennes depuis le mois de février dans la capitale burkinabaise. Les principaux points du texte sont la relance du processus d'identification et d'enregistrement des électeurs en vue de l'élection présidentielle, la suppression de la « zone de confiance », le désarmement des combattants irréguliers, la restructuration de l'armée, et la réinsertion des démobilisés²³. Conséquence directe de l'accord de Ouagadougou, un nouveau gouvernement est formé par le président Laurent Gbagbo avec à sa tête Guillaume Soro, alors Secrétaire générale des. Si le processus de paix semble bien relancé, les déclarations de l'un des principaux négociateurs de l'accord à l'*International Crisis Group* incitent à une extrême prudence : « nous ne sommes pas subitement devenus des anges, chacun est venu au dialogue avec ses arrière-pensées »²⁴. Le futur donnera raison à tous ceux qui ont appelé à la retenue quant à l'application effective de l'accord²⁵. Le 29 juin, l'avion de Guillaume Soro est la cible d'une attaque à l'arme lourde. Finalement, le 6 août 2010, le premier ministre Guillaume Soro annonce que le premier tour de l'élection présidentielle se tiendra le 31 octobre et le 28 novembre 2010, cinq ans après la date initialement prévue.

2. Les incidences de l'instabilité régionale sur la crise ivoirienne

2.1. L'implantation des principaux groupes linguistiques

Un premier constat marquant vient de l'observation des aires d'occupation des groupes culturels ivoiriens au-delà des frontières du pays. L'universitaire français Christian Bouquet a mis en évidence l'extension régionale des quatre grandes familles linguistiques présentes en Côte d'Ivoire.

21. MINUCI, <http://www.un.org/fr/peacekeeping/missions/past/minuci/chron.html>

22. Le président Gbagbo avait proposé un dialogue inter-ivoirien avec les Forces nouvelles en lieu et place des médiations internationales qui n'avaient jusque-là pas abouti.

23. « Côte d'Ivoire : faut-il croire à l'accord de Ouagadougou ? », *rapport Afrique n°127*, 27 juin 2007.

24. Ibidem.

25. Voir l'interview de Gilles Yabi, analyste à l'*International Crisis Group*. « Accord de Ouagadougou : l'ultime marche vers la paix en Côte d'Ivoire », *Afrik.com*, 13 mars 2007.

Carte 3 : les quatre grandes familles linguistiques de la Côte d'Ivoire et leur extension régionale



Source : C. BOUQUET, « Afrique subsaharienne : territoires et conflits », *Géoconfluences*, juin 2007

Le groupe des Akan, implanté au sud-est de la Côte d'Ivoire et parlant la langue Kwa, s'étend tout au long du Golfe de Guinée, jusqu'au Nigéria. Au sud-ouest, le groupe Krou déborde largement sur la frontière libérienne. Le groupe Gur situé au nord-est de la Côte d'Ivoire occupe un vaste territoire couvrant plusieurs États de la région dont le Burkina Faso, le Bénin, le Togo et le Mali. Enfin, au nord-ouest, le groupe Mandé s'étend très largement sur plusieurs États ouest africains du Mali jusqu'au Sénégal.

Plusieurs facteurs sont susceptibles d'expliquer la dimension transnationale de la répartition des groupes culturels dans la région. Tout d'abord, les frontières des États ouest-africains ont été tracées durant la période coloniale et ne coïncident pas avec l'implantation des groupes culturels et la répartition des ressources sur les différents territoires. Ces disparités sont particulièrement flagrantes entre les États sahéliens enclavés dans des écosystèmes fragiles et les États côtiers ouverts sur l'extérieur et disposant d'importantes ressources agricoles et énergétiques. Ensuite, les nombreux mouvements migratoires au sein de la région, qui résultent directement de la disparité des ressources entre les territoires, sont une source majeure du brassage des populations. La Côte d'Ivoire, qui représente à elle seule 40% du PIB de l'espace de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA), est la plaque tournante des migrations ouest-africaine. Elle est impliquée dans plus de 40% d'entre elles, à la fois comme pays de départ et surtout comme pays de destination. Enfin, le découpage étatique de la région selon de longues frontières extrêmement poreuses et donc difficiles à contrôler, a facilité le déplacement des populations à travers les États.

L'extension régionale des principaux groupes culturels en Afrique de l'Ouest n'est pas sans importance sur le plan sécuritaire. Ce phénomène des langues et des populations transfrontalières est souvent négligé selon François Gaulme : « *Il est pourtant essentiel dans la logique de dissémination des guerres, de même que la circulation des réfugiés fuyant les zones de combat, les exactions et la politique de la terreur envers les civils, et celle des combattants à la recherche de*

sanctuaires, de butins et d'aventures d'un pays à l'autre. »²⁶ En outre, les mouvements des populations au sein de la zone ouest-africaine ont renforcé les tensions internes propres à chaque État. La Côte d'Ivoire en est l'exemple le plus visible avec la montée de la xénophobie envers les populations immigrées et l'instrumentalisation du concept d'« ivoirité ». La multiplication des guerres civiles en Afrique de l'Ouest dans les années 1990 et leur enchevêtrement structurel fait dire à F. Gaulme qu'il est préférable d'utiliser le concept de « complexe régional d'insécurité » plutôt que celui, trop formel, de « guerre civile »²⁷.

2.2. L'embrassement de l'Afrique de l'Ouest dans les années 1990

La fin de la Guerre froide a marqué une certaine déstabilisation de nombreux régimes en Afrique sub-saharienne. Le processus généralisé mais confus de démocratisation qui s'en est suivi a favorisé de nombreux désordres et affrontements internes et régionaux, notamment en Afrique de l'Ouest. Ainsi le conflit qui naît au Liberia en décembre 1989, s'étendra rapidement à la Sierra Leone (1991) puis à la Guinée (1998) et trouvera son apogée dans la crise en Côte d'Ivoire de 2002. Certains observateurs ont par conséquent parlé de l'émergence d'un « arc de tension ouest africain » pour désigner cet enchaînement de conflits nationaux qui s'étend du sud du Sénégal à la Côte d'Ivoire²⁸. D'autres, comme Roland Marchal, préfèrent parler de système d'insécurité régional ou de « système de guerre » défini comme « des conflits armés, produits de conjonctures nationales distinctes, relevant d'acteurs, de modalités et d'enjeux différents, s'articulent les uns aux autres et brouillent les frontières spatiales, sociales et politiques qui les distinguaient initialement²⁹ ». Telles semblent les caractéristiques des conflits qui ont éclaté en Afrique de l'Ouest après le déclenchement de la guerre au Liberia.

Carte 4 : L'arc de tension ouest-africain



Source : *Le Monde diplomatique*, Ph. Rekacewicz, N. Pau-Martinez

26. F. Gaulme, « La Côte d'Ivoire entre guerre et paix », p.12. www.cairn.info/revue-etudes-2007-7-page-9.htm

27. Ibid. p. 8

28. F. Gaulme, « L'arc de tension s'élargit ». www.ifri.org/files/Ramses2002/R02_Afrique_Ouest.pdf

29. Roland Marchal, « Liberia, Sierra Leone et Guinée : une guerre sans frontières ? ». <http://www.politique-africaine.com/numeros/pdf/088005.pdf>

Les conflits qui s'inscrivent dans « l'arc de tension ouest-africain » ont des caractéristiques bien particulières. Tout d'abord, ils se déroulent tous dans un contexte de grave crise de l'État-nation qui est « menacé par le haut, du fait du régionalisme et du fédéralisme, et par le bas, du fait de l'ethnicité »³⁰. Si ces conflits sont donc tous politiques ou à connotations interethniques, ils trouvent leurs origines dans des causes diverses : lutte pour le pouvoir et le contrôle des matières premières (Liberia, Sierra Leone), revendication identitaire (mouvement Touareg au Niger et Mali) ou encore autonomisme territorial (Casamance). Par ailleurs, il s'agit le plus souvent de guerres civiles qui voient s'affronter des milices, souvent indisciplinées, qui n'hésitent pas à enrôler des « enfants soldats », user des formes extrêmes de violence contre la population civile, piller les villages et violer femmes et enfants. Les géopoliticiens ont qualifié ces conflits de « basse intensité » dans la mesure où « ils ne remettent pas en cause les équilibres internationaux, ils se signalent par une durée interminable ainsi que par l'absence de véritables fronts et de réelles idéologies »³¹.

L'afflux de déplacés internes et de réfugiés, notamment en Sierra Leone et au Liberia, est la conséquence directe des affrontements armés et des violences à l'encontre de la population civile. Des forces de paix des Nations unies ont été déployées dans la région, que ce soit au Liberia (MINUL), en Sierra Leone (MINUSIL) et en Côte d'Ivoire (ONUCI), face à l'incapacité des États à contrôler leur territoire et assurer la sécurité de leurs populations mais surtout afin de faire face à l'ampleur des drames humanitaires. Enfin, ces conflits ont souvent des conséquences régionales fortes. Ceux-ci mettent en scène des bandes armées transfrontalières qui se substituent aux États et qui pratiquent le banditisme et le pillage des ressources naturelles, favorisant ainsi une prolifération des trafics transfrontaliers en tout genre (armes, drogues, matières premières, êtres humains etc.). De plus, les affinités communautaires ethniques et politiques entre chefs d'États et leaders de groupes armés ont été des facteurs importants de régionalisation de la guerre.

2.3. La contagion de la guerre civile libérienne en Côte d'Ivoire

La dynamique de régionalisation de l'insécurité en Afrique de l'Ouest s'est déclenchée en 1989 lorsque Charles Taylor, un membre de l'élite libérienne, a lancé une rébellion armée contre la dictature de Samuel Doe au Liberia. La guerre civile libérienne (1989-1997) a opposé les forces gouvernementales du président S. Doe, majoritairement composés de Khrans, aux forces rebelles du National Patriotic Front of Liberia (NPLF) conduit par Charles Taylor et issues en majorité de l'ethnie Gio. Le conflit a rapidement pris une tournure « ethnique » avec pour conséquence beaucoup d'exactions dans les deux camps à l'encontre de la population civile. Le conflit libérien s'est rapidement exporté dans l'ouest de la Côte d'Ivoire par un jeu complexe d'alliances mais aussi à cause d'une interpénétration « ethnique » entre les deux pays.

L'articulation entre les deux conflits remonte au temps d'Houphouët-Boigny. À la fin des années 1980, le « vieux » a soutenu C. Taylor dans sa lutte contre le régime de Samuel Doe, via son chef d'état-major Robert Gueï, en lui fournissant des moyens logistiques et militaires. Ces relations se sont poursuivies après la mort d'Houphouët-Boigny et même renforcées avec l'accession au pouvoir de Charles Taylor au Liberia en 1997 puis celle de Robert Gueï en Côte d'Ivoire après le putsch militaire de 1999. Robert Gueï fournissait des armes et du matériel militaire à Taylor, qui, en retour, lui procurait des combattants issus du NPLF et du groupe rebelle sierra-leonais, le

30. Leymarie P., « Débauches d'armes, crise d'intégration nationale : l'ouest africain rongé par ses abcès », *Monde diplomatique*, janvier 1996, p. 26-27.

31. Bordessoule E., « Afrique Subsaharienne : territoires et conflits », *Géococonfluences*, 15 janvier 2006.

Revolutionary United Front (RUF), dont il contrôlait certaines factions.

Nombre de ces combattants ont été placés dans une unité d'élite, les fameuses « Brigades rouges » ou « Cosa Nostra », qui faisaient la loi à Abidjan. Selon l'International Crisis Group (ICG) un « pacte » aurait même été conclu entre Gueï et Taylor : ce dernier soutiendrait Gueï dans sa tentative de coup d'État en cas d'échec aux élections présidentielles d'octobre 2000 en Côte d'Ivoire en échange d'un soutien militaire et logistique³². Toujours selon l'ICG, il semble que déjà avant les élections, des soldats de R. Gueï aient entraîné des combattants libériens ainsi que des éléments du RUF et des soldats du Burkina Faso dans l'est du Liberia³³. La défaite de R. Gueï aux élections présidentielles activa la rébellion libérienne pro-Gueï contre le nouveau régime de Laurent Gbagbo. La tentative de coup d'État menée depuis le Liberia et l'ouest ivoirien se transforma en rébellion militaire et se poursuivit après la mort de Gueï en septembre 2002. Dans le but de faire tomber Gbagbo, Charles Taylor contribua non seulement à la création, mais aussi à l'entraînement et l'armement, de deux mouvements rebelles de l'ouest ivoirien : le MPIGO et le MJP. Selon un rapport de Global Witness, ces deux groupes rebelles seraient composés « à 90% des mercenaires libériens et sierra léonais, pour la plupart provenant de l'ancien RUF ou des forces de sécurité de Taylor »³⁴.

De son côté, Laurent Gbagbo avait établi dès les années 1980 des contacts avec le régime de Samuel Doe et son entourage proche. Après son arrivée au pouvoir, il utilisa ces liens pour riposter aux attaques de Taylor en aidant à la fois financièrement et militairement les rebelles libériens du LURD (Liberians United for Reconciliation and Democracy), un mouvement rebelle formé en 1999 afin de s'opposer au pouvoir de Taylor. Ici encore, l'interpénétration « ethnique » entre l'ouest ivoirien l'est libérien a favorisé ce rapprochement. Beaucoup de libériens vivant dans l'ouest de la Côte d'Ivoire sont des Kranhs, l'ethnie de Samuel Doe. Ils sont allés se réfugier dans la région des Guéré après l'accession au pouvoir de C. Taylor. Or les populations Guéré de Côte d'Ivoire sont souvent décrites comme les « cousins » des Khrans du Liberia dont elles partagent la langue. Laurent Gbagbo dispose d'un important soutien tant au sein des populations Khrans que Guéré et n'a donc pas eu de mal à recruter et armer des membres du LURD pour soutenir sa cause. À la fin de l'année 2002, un accord est conclu à Abidjan entre dirigeants Khrans et Guéré selon lequel « *les Khrans libériens participeraient à la guerre menée par Gbagbo en échange de quoi leur seraient accordés le libre passage au Liberia et une aide militaire pour renverser Taylor* »³⁵.

L'utilisation de mercenaires libériens a été d'une grande utilité tant pour les forces loyalistes de L. Gbagbo que pour les groupes rebelles de l'ouest ivoirien. Parfois, les combats n'ont opposé que des Libériens entre eux comme ce fut le cas durant la bataille de Toulepleu entre janvier et février 2003. Alors que le Liberia semblait dans la guerre civile et l'extrême pauvreté, la crise ivoirienne a été l'occasion pour de nombreux libériens, qu'ils soient miliciens, anciens combattants ou simples réfugiés, de venir se financer directement auprès de la population civile. Cependant, les principaux acteurs du conflit ivoirien ont rapidement perdu tout contrôle des combattants libériens qu'ils ont eux-mêmes entraînés dans cette guerre. Souvent très jeunes, drogués et uniquement motivés par l'appât du gain, les mercenaires libériens ont rendu le conflit ivoirien difficilement contrôlable.

32. « L'Ouest de la Côte d'Ivoire : un conflit libérien ? », Comfort Ero et Anne Marshall, *Politique africaine*, n° 89.

33. Ibidem

34. « Comment Taylor contrôle l'Ouest via le MPIGO et le MJP », *RFI*.

35. « L'Ouest de la Côte d'Ivoire... » *Ibid.*

2.4. Le rôle du Burkina Faso dans le conflit ivoirien

L'hypothèse d'une ingérence du Burkina Faso dans la crise ivoirienne a fait l'objet de nombreuses controverses et reste encore très discutée aujourd'hui. En particulier, de lourdes présomptions pèsent sur le rôle qu'ont joué les autorités de Ouagadougou dans la tentative de coup d'État de septembre 2002 contre le régime de Laurent Gbagbo.

Le Burkina Faso est directement concerné par le conflit en Côte d'Ivoire pour deux raisons au moins. En premier lieu, parce que l'état de santé de l'économie burkinabé dépend en grande partie de son voisin ivoirien. La majeure partie des importations et des exportations du Burkina Faso proviennent ou transitent par la Côte d'Ivoire. Le port d'Abidjan a ainsi souvent été comparé au « poumon » commercial du Burkina Faso. Ensuite, parce que plus de trois millions de Burkinabé, soit près de 20% de la population, vivent en Côte d'Ivoire. La question des migrants burkinabé en Côte d'Ivoire est d'une grande importance pour le Burkina Faso qui bénéficie des transferts financiers effectués par les travailleurs immigrés de la diaspora. Ainsi, les intérêts considérables dont dispose le Burkina Faso en Côte d'Ivoire ont fait dire à certains observateurs que le pays ne pouvait être impliqué dans une tentative de déstabilisation de la Côte d'Ivoire. Pourtant, de nombreux indices viennent étayer la thèse d'un soutien du régime de Blaise Compaoré à la cause des rebelles ivoiriens.

La thèse de l'« agression extérieure » menée depuis le Burkina Faso par le chef de l'opposition Alassane Ouattara a très vite été avancée par les autorités d'Abidjan et la presse nationaliste ivoirienne pour expliquer la rébellion armée de septembre 2002. Il est vrai que plusieurs arguments militent en faveur d'une responsabilité du Burkina Faso dans la crise ivoirienne. Tout d'abord, il est aujourd'hui bien connu que jusqu'à la veille de la rébellion, plusieurs chefs rebelles du MPCCI résidaient librement à Ouagadougou où ils ne cachaient pas leurs intentions belliqueuses contre le régime de Laurent Gbagbo. Parmi ces militaires ivoiriens, on distingue notamment les sous-officiers Ibrahim Coulibaly (dit « IB »), Tuo Fozilé et Cherif Ousmane, anciens membres de la milice « Cosa Nostra » sous la junte militaire de Robert Gueï.

Les autorités burkinabé, parfaitement conscientes des activités de ces militaires ivoiriens, ont engagé avec Abidjan des négociations afin de les renvoyer chez eux sous réserve d'une amnistie. Cependant, ces négociations n'ont pas abouti. Après le déclenchement de la rébellion, le soutien du régime de Blaise Compaoré à la cause des rebelles ivoiriens s'est vérifié à travers un appui politique et militaire. Les leaders du mouvement rebelles du MPCCI ont effectué plusieurs voyages à Ouagadougou durant l'insurrection armée pour « prendre des instructions ou informer les autorités » et ce jusqu'au plus haut niveau de l'État. En outre, de nombreux témoignages font état de l'utilisation du sud du Burkina Faso comme base arrière des rebelles ivoiriens. Le déploiement de l'armée burkinabé à la frontière ivoirienne aurait ainsi permis un soutien logistique et la fourniture d'armements aux rebelles. Enfin, la rébellion ivoirienne aurait utilisé de jeunes mercenaires burkinabé venant de la région de Bobo Dioulasso ainsi que plusieurs centaines de dozos (chasseurs traditionnels) originaires du Burkina Faso³⁶.

36. Banegas R., Otayek R. « Le Burkina Faso dans la crise ivoirienne : effets d'aubaine et incertitudes politiques », *Politique africaine* n° 89, mars 2003

Conclusion

La dimension régionale des facteurs de la crise ivoirienne, ainsi que ses dynamiques transfrontalières, ont été confirmées par les nouveaux développements de cette crise au dernier trimestre de l'année 2010. Le second tour de l'élection présidentielle de 2010 débouche en effet sur un différend électoral qui mènera à une crise politique majeure, ponctuée par une intervention militaire franco-onusienne et par l'arrestation de Laurent Gbagbo, le président sortant, le 11 avril 2011³⁷.

Le conflit en Côte d'Ivoire revêt des conséquences pour d'autres pays de la région et plus particulièrement des risques de déstabilisation pour le Liberia, où plusieurs milliers d'Ivoiriens ont trouvé refuge dès le mois de décembre 2010, par crainte d'exactions³⁸. Foyer originel de l'arc de crise qui embrase la sous-région à partir des années 1990, le Liberia demeure un État fragile, dépourvu de structures institutionnelles adéquates pour gérer l'afflux de réfugiés et assurer le contrôle de ses frontières. Des centaines de Libériens auraient ainsi pris part aux affrontements armés en Côte d'Ivoire, comme mercenaires. Certains d'entre eux sont accusés d'avoir commis des pillages, des viols et des meurtres, notamment dans la région de Guiglo, située à 600 km à l'ouest d'Abidjan³⁹. En juin 2011, une importante cache d'armes de guerre et de munitions a été découverte et saisie dans l'est du Liberia, près de la frontière avec la Côte d'Ivoire. Selon la police, ces armes auraient été envoyées au Liberia après la crise postélectorale en Côte d'Ivoire⁴⁰.

La crise postélectorale qui éclate en Côte d'Ivoire (de novembre 2010 à avril 2011) marque à la fois un nouveau développement de l'arc conflictuel né au Liberia en décembre 1989, et constitue son épilogue provisoire.

31 janvier 2012 **Marc Memier, avec la contribution de Michel Luntumbue**

Avec le soutien du



GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère des Affaires étrangères
Direction de la coopération
au développement

* * *

37. Rouppert B., « La Côte d'Ivoire un an après. Rétrospective sur cinq mois de crise électorale, ses impacts et ses questionnements » rapport du GRIP, 31 janvier 2012.

38. Ibidem

39. « La crise ivoirienne pourrait déstabiliser le Liberia », *Zone militaire*, 4 avril 2011.

40. « Découverte d'armes près de la frontière Liberia-Côte d'Ivoire » *RNW, Radio Nederland Wereldomroep*, 17 juin 2011.

Marc Mémier est chercheur-stagiaire au GRIP.

Michel Luntumbue est chargé de recherche au GRIP. Ses travaux portent sur l'amélioration de la sécurité humaine, la prévention des conflits et le renforcement de l'État de droit dans les pays d'Afrique centrale et occidentale.

Le **Groupe de recherche et d'information sur la paix et la sécurité (GRIP)**, créé en 1979, est un centre de recherche indépendant reconnu comme organisation d'éducation permanente par le Ministère de la Communauté française de Belgique. Le GRIP a pour objectif d'éclairer citoyens et décideurs sur les problèmes souvent complexes de défense et de sécurité, et souhaite ainsi contribuer à la diminution des tensions internationales et tendre vers un monde moins armé et plus sûr en soutenant les initiatives en faveur de la prévention des conflits, du désarmement et de l'amélioration de la maîtrise des armements. Le GRIP est composé d'une équipe de 22 collaborateurs permanents, dont 14 chercheurs universitaires, ainsi que de nombreux chercheurs-associés en Belgique et à l'étranger. < www.grip.org >